



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 119070

Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche concernant les préoccupations de l'Association de la fondation étudiante pour la ville relatives aux fonctionnements des politiques publiques d'éducation. L'AFEV marque sa présence sur le territoire national par son action continue et solidaire dans les quartiers défavorisés. Elle mobilise constamment des étudiants bénévoles pour accompagner les enfants en difficulté. Cet engagement crée du lien entre les jeunes et contribue fortement à faire reculer les inégalités existantes. Au cours de ces années, elle a pu constater que le désarroi de la jeunesse des quartiers est directement lié à son parcours éducatif. Nombreux sont ceux qui sortent chaque année du système scolaire sans aucune qualification. Ainsi, l'AFEV souhaiterait une large concertation entre tous les acteurs des parcours éducatifs, jeunes, parents, enseignants, responsables d'établissements scolaires, associations, élus, afin de déterminer les actions à entreprendre pour opérer les changements profonds et nécessaires. Aussi, souhaiterait-il connaître sa position sur le sujet et quelles sont ses intentions pour améliorer la situation des jeunes en difficulté.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119070

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1696